



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa

E: sprep@sprep.org

T: +685 21929

F: +685 20231

W: www.sprep.org



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Vingt-huitième Conférence du PROE

Apia, Samoa

19-21 septembre 2017

Point de l'ordre du jour : 8.3 : Innovation au sein du Secrétariat

Objet

1. Informer les Membres des innovations apportées aux activités du Secrétariat.

Historique

2. La mise en place du Plan stratégique du PROE 2016-2026 nécessite une transformation stratégique de l'organisation. En tant que composante clé de ce travail, le Secrétariat a mis en place des mesures visant à rendre opérationnelles les politiques développées dans le cadre d'un projet estimé à 1 million USD, fourni par le FEM en vue de renforcer la capacité du PROE pour atteindre un niveau approprié, celui du statut d'entité accréditée du FEM. Les politiques et ¹ leurs mesures de mise en œuvre visant à optimiser les systèmes et les processus internes en vue d'améliorer les services du PROE en faveur des Membres par le biais de procédures et de politiques robustes, pratiques, flexibles et conformes aux bonnes pratiques.

Mise à jour

3. À cette fin, le Secrétariat a :
 - a) établi le Système d'information de projet (Project Information System, PMIS), un outil de gestion de projet en ligne relié au système de gestion financière (Financial Management System, FMIS) afin de permettre au personnel de gérer tous les aspects d'un projet pour une mise en œuvre plus efficace ;
 - b) établi et mis en place des ressources pour créer une unité de Coordination de projet (Project Coordination Unit, PMU) pour superviser et guider l'exécution du cycle du projet ;
 - c) établi un groupe de gestion et d'examen de projet (Project Review and Management Group, PRMG) - un réseau interne d'experts éclairant et conseillant le Secrétariat dans le cadre de la mise en œuvre du cycle du projet, du développement de concept à la réalisation et l'évaluation du projet ;

¹ Audit ; protection de l'enfance ; recouvrement des coûts ; protections environnementales et sociales ; devises étrangères ; fraude ; intégration des genres ; gestion des risques ; sous-Délégation ; déplacements ; et politiques de dénonciation, le tout intégré de manière opérationnelle dans la politique inhérente au Cycle de projet.

- d) a chargé l'unité de Coordination de projet de la coordination et de la planification prospective du rôle de l'entité accrédité du PROE pour le financement climatique et d'autres entités de financement.
- e) Le Secrétariat met en place une série de mesures visant à appuyer le nouveau cycle de Conférence bisannuel (voir point de l'ordre du jour 6.1).
- f) Des options innovantes sont envisagées pour la structure du Secrétariat en vue et mieux permettre à ses ressources d'atteindre les objectifs stratégiques du PROE (voir point de l'ordre du jour 7.3)
- g) Des approches innovantes visant à atteindre un financement durable pour le PROE (voir point de l'ordre du jour 9.2) seront prises en compte dans le développement du Cadre pour l'engagement du partenariat et de la mobilisation des ressources (Partnership Engagement and Resource Mobilisation Framework), une conclusion stratégique d'un an dans le projet de PIP (plan de mise en œuvre des performances) soumis à l'approbation des Membres (voir point de l'ordre du jour 7.1).

Recommandations

4. La Conférence est invitée à :
 - **tenir compte** des innovations mises en place afin d'améliorer les services proposés par le Secrétariat aux Membres.

8 septembre, 2017

